



connaiXens

COMPRENDRE ET TRANSMETTRE
LA VILLE

ConnaiXens

Comprendre et transmettre la ville ancienne

Dans le cadre de la **thèse de doctorat en sociologie** qu'elle a effectuée au sein de l'unité **Cités, Territoires, Environnement et Sociétés** (CITERES, UMR7324, CNRS / Université de Tours), Julie Marchand a étudié trois espaces protégés au titre

du patrimoine urbain : le secteur sauvegardé, l'aire de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine (AVAP) — aujourd'hui nommés sites patrimoniaux remarquables — et le plan local d'urbanisme dit patrimonial. Elle a cherché à caractériser l'appropriation de ces espaces par tous les acteurs de la chaîne de l'instruction d'un permis de construire.

Elle a alors opéré un constat : un défaut de culture spécifique peut être à l'origine d'un désaccord à l'occasion du dépôt d'une autorisation d'urbanisme. L'histoire, l'architecture ou le paysage urbains sont en effet peu transmis aux habitants ou aux professionnels de la construction, notamment en espaces protégés. Cette culture spécifique acquise soit par héritage, soit par une formation particulière, est réservée à des spécialistes. La pratique des espaces patrimoniaux protégés, quotidienne dans leur cadre de vie, ou professionnelle — semble cependant compléter ce déficit de culture particulier chez certains acteurs.

À l'origine du projet, l'expérience de terrain

Julie Marchand a rencontré plus de cinquante acteurs issus des métiers du patrimoine, de l'architecture, de l'urbanisme, de la construction et de la réhabilitation. Elle a aussi échangé avec des habitants. Le fossé constaté quant à la connaissance de leur lieu de vie est grand.

En opérant une analyse des parcours scolaires et des programmes d'enseignement supérieur, démonstration a pu être faite qu'un enseignement sur la ville est manquant. L'histoire urbaine n'est pas enseignée, y compris celle propre au territoire de l'élève.

Si l'architecture ou la morphologie urbaine intègrent certains cursus dans les écoles nationales supérieures d'architecture (ENSA), les apports sur les protections réglementaires, sur les espaces protégés, sur le rôle fondamental de l'architecte des bâtiments de France sont faibles. Ces contenus sont exclus également des parcours de formation dans le domaine de l'immobilier, de la construction, voire de l'artisanat du bâtiment. Le socle commun de connaissances sur la ville ancienne protégée est donc pauvre chez la plupart des acteurs de l'urbanisme. Or, sans cet acquis préalable, le droit de l'urbanisme spécifique lié à ces espaces protégés est peu compréhensible.



L'exercice doctoral a également identifié un frein à la compréhension des ensembles urbains faisant l'objet d'une attention patrimoniale : la propriété privée. Si la responsabilité économique a d'abord été envisagée comme limitante dans la mise en œuvre des principes de conservation, à tort, c'est la propriété affective qui semble biaiser l'appropriation de ces espaces qualifiés d'intérêt général. Chez un propriétaire habitant la ville centre, à défaut de culture spécifique acquise, la propriété peut induire un certain rapport aux valeurs intrinsèques au patrimoine urbain.

Enfin, en abordant le jeu entre acteurs de la conservation et acteurs de l'aménagement, la recherche menée a caractérisé le rapport des parties prenantes aux questions administratives. Une fois encore, si une culture de la « ville ancienne » est apparue discriminante, la compréhension d'un système technico-administratif, de ses enjeux et de sa complexité reste opaque pour bon nombre d'acteurs du secteur privé. L'architecte des bâtiments de France (ABF) est alors conforté dans un rôle pédagogique important.

Le projet **ConnaiXens** est né de ce travail de recherche universitaire. Il a souhaité répondre à ce besoin de culture partagée, en proposant des contenus adaptés et profilés sur ces espaces urbains particuliers. Les membres de l'équipe se définissent ainsi comme des médiateurs scientifiques de l'urbain.

Une opportunité politique et législative, la réponse à un besoin social

Le législateur a récemment statué — avec la loi Liberté de Création, Architecture et Patrimoine, dite loi LCAP du 7 juillet 2016 — sur la nécessaire obligation de médiation citoyenne autour de l'élaboration et de la gestion des sites patrimoniaux remarquables. Constatant des difficultés chez les administrés des communes concernées pour l'appropriation de ces espaces, des outils sont certes mis en œuvre, notamment par les Villes et Pays d'art et d'histoire, mais avec une orientation culturelle voire touristique, et non inscrite dans le projet urbain.

À l'heure où les regards politiques s'orientent vers le centre ville, où les dispositifs d'accompagnement se multiplient (Appel à Manifestation d'Intérêt pour la revitalisation des centres-bourgs, Programme Actions Cœur de ville...), où la question du maintien de la conservation des espaces protégés est en jeu (Plan Dauge pour les nouveaux espaces protégés), comprendre ce cadre de vie ou y intégrer son projet d'aménagement deviennent des sujets complexes. Caractériser les enjeux patrimoniaux et les systèmes d'acteurs apparaît indispensable.

Enfin, dans un contexte de ville intelligente (*smart cities*), où la technologie numérique est apparue comme porteuse d'innova-



Une vue urbaine de Tours © Julie Marchand

tion urbaine — dans le domaine des mobilités ou de la construction, avec le BIM notamment pour la construction neuve — la ville constituée, à réhabiliter ou à densifier, fait peu l'objet d'intérêt. La mise à disposition de l'utilisateur des données numériques (*data*) est le défi de ce début de siècle. Si l'accès en est simplifié, quelques acteurs seulement, dont l'État, commencent à se positionner, non plus pour le seul accès à la donnée, mais pour que celle-ci apporte une réponse aux usages. Le projet « démarches simplifiées » en est un exemple.

Avec ConnaiXens, Julie Marchand et ses associés Sophie Schreurs, médiatrice culturelle, et Mathieu Gigot, docteur en géographie, souhaitent s'inscrire dans ce contexte et porter une innovation sociale qui peut être exprimée ainsi : une connaissance du territoire au service du projet urbain pour la ville centre, au service de ses habitants et de ses usagers, où le numérique est un mode de médiation.

Connecter la connaissance des villes au sens déterminé par ses usages

ConnaiXens, c'est une démarche au service du territoire en quatre temps.

Un audit des territoires protégés

La ville ancienne, sa naissance, son évolution dans le temps et l'espace, donnent lieu à nombre de données, historiques, géographiques, démographiques ou architecturales et urbaines,

le plus souvent publiques. ConnaiXens propose, aux collectivités en premier lieu, de recenser les données de son territoire. L'équipe peut ainsi croiser les données de l'Inventaire du patrimoine, celles de la recherche universitaire et celles des études urbaines menées par la collectivité elle-même.

Après cet état des lieux, l'objet est d'interroger ces données en regard des situations de gestion constatées. Ainsi, une analyse de la gouvernance en place est menée. L'étude documentaire, notamment des procédures en cours et des autorisations de construire, définit d'abord les points de désaccords réguliers. Puis, une période d'immersion au sein des services instructeurs et planificateurs permet aux acteurs de la collectivité d'auto-évaluer la mobilisation de leurs connaissances. Des rencontres suivent avec les autres parties prenantes sur le territoire.

Un dernier temps est consacré à un diagnostic de l'écosystème numérique et des outils développés pour venir inscrire la démarche de ConnaiXens au sein des usages déjà en place.

Certaines collectivités se sont montrées intéressées par cette démarche. C'est le cas de Sommières dans le Gard et de Rochefort en Charentes-maritimes.

Cerfapat, une boîte à outils pour comprendre la ville

À partir de cet audit, ConnaiXens propose plusieurs modules numériques non seulement selon les besoins, mais également selon la dimension de la collectivité. Ces modules prennent place

sur la plateforme www.comprendrelaville.com (mise en ligne prévue le 27 juin 2018). Une interface de connexion introduira l'accès à la plateforme, permettant à l'utilisateur de choisir son profil parmi une liste prédéfinie (particulier, syndic, commerçant, artisan, architecte, instructeur...). Les contenus accessibles seront personnalisés en fonction du profil utilisateur.

Les modules proposés sont au nombre de quatre :

► Avec *Mon dossier*, les administrés ont accès à un accompagnement administratif en ligne pour choisir le dossier Cerfa adapté à leur projet, le remplir en suivant les consignes et modèles proposés et suivre son parcours d'instruction.

► *Coup d'œil / cartographie* est un module de synthèse qui, pour tous les demandeurs, répond à la question : « Suis-je concerné par une protection du patrimoine ? ». Il donne les informations nécessaires à la compréhension de cet espace et, par la réalisation d'une cartographie en ligne de la protection, permet de géo-localiser les données réglementaires, historiques et techniques de chaque adresse concernée.

► Le module *Comprendre la règle* est une mise à disposition du règlement papier en ligne, géo-localisé et décomposé par type de travaux. Il optimise la recherche du demandeur, y compris du demandeur professionnel.

► Le module *Comprendre mon habitat* est un outil de médiation et concertation. Toutes les données culturelles et techniques, justifiant le règlement, présentes dans les rapports de présentation notamment, sont ici rendues lisibles et utilisables pour qualifier les projets des administrés.

L'outil Cerfapat, comme média citoyen, séduit la Ville de Tours. La métropole lilloise a également été approchée. Une déclinaison de l'outil initial est également envisagée pour répondre précisément aux besoins de certaines professions, telles que le Notariat. Une [version de démonstration](#) est disponible en ligne.

La formation des acteurs concernés pour une transmission directe

Les formations de ConnaiXens s'adressent non seulement aux personnels des collectivités, mais aussi aux corps professionnels présents sur leur territoire. Elles accompagnent ainsi les architectes, les artisans du bâtiment, les professionnels de l'immobilier ou les notaires, par exemple.

Le module de formation « Accompagnements outils » est destiné aux agents d'accueil et aux agents en charge du conseil des services instructeurs, afin que ces derniers puissent demeurer les interlocuteurs premiers des usagers. ConnaiXens forme les personnels à l'utilisation de la solution numérique développée sur le territoire, pour qu'eux-mêmes deviennent les ambassadeurs de l'outil.

Des modules de formation sont en cours de création :

- « Les protections du Secteur sauvegardé au Site patrimonial remarquable »
- « Prise en compte du patrimoine »
- « Aborder un document d'urbanisme patrimonial »
- « Règlements et projets »
- « Comprendre l'organigramme »

La formule « Mon territoire », enfin, constitue un programme de formation à la carte, pouvant être composé des différents modules précédents et augmenté de formations créées à la demande.

Pour héberger ces formations, ConnaiXens est en discussion

L'équipe ConnaiXens sera présente les 27 et 28 juin prochains aux [Rendez-vous en Ville](#) à Valenciennes.

Julie Marchand y présentera les activités de l'entreprise le 27 juin de 15h30 à 17h30 au sein de la Halle thématique "Patrimoine, le reconnaître, le protéger, le valoriser"

Elle questionnera la problématique du renouvellement urbain en s'appuyant sur la connaissance du territoire.

avec les collectivités ainsi qu'avec plusieurs organismes privés de formation, tels que le Groupe Moniteur ou la CAPEB. Le projet cherche à intégrer également des organismes comme Elegia qui s'adresse aux professionnels de l'immobilier.

Sensibiliser les enfants... futurs usagers responsables

Outre les solutions d'accompagnement pour la gestion des espaces protégés, ConnaiXens propose des outils de sensibilisation pour les jeunes citoyens, futurs usagers des territoires.

L'objectif est d'amener les enfants à s'intéresser à leur environnement urbain, afin de leur donner la possibilité de mieux comprendre et respecter leur cadre de vie.

ConnaiXens développe plusieurs outils adaptés :

► Des ouvrages illustrés qui présentent à l'enfant la structure de sa ville/de son village en lien avec son histoire et le patrimoine qui en résulte, du visible et évident aux traces qui le sont moins.

► Un outil ayant pour vocation d'être une grille de lecture plus universelle et permettant de travailler en classe sur une approche globale de l'urbanisme et du patrimoine urbain.

Ces outils peuvent être utilisés de manière transversale pour les enseignements en histoire, en histoire de l'art, en géographie et en éducation citoyenne.

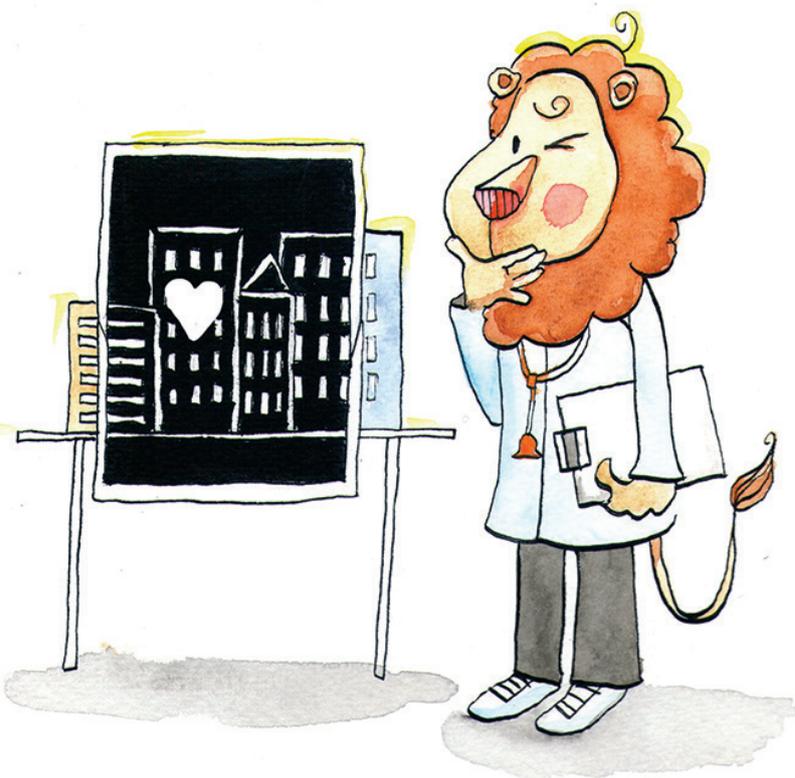
Après un premier opus, *Montpellier, dans les pas de Guilhem*, un nouvel ouvrage est en gestation pour éclairer les jeunes Lyonnais sur l'évolution urbaine du site urbain inscrit au patrimoine mondial : *Lyon, dans les pas de Régis*. Une campagne de financement participatif au printemps 2018, sur la plateforme TUDIGO, permettra la réalisation de sa maquette et sa production, pour une parution prévue à l'occasion des vingt ans de l'inscription Unesco.

Innovatives SHS 2017 ? Une reconnaissance de ses pairs, un véritable tremplin

Si les sciences humaines et sociales sont aujourd'hui moins valorisées que les sciences chères à Descartes, *Innovatives SHS* est un événement incontournable. Il a marqué un tournant majeur dans l'histoire de ConnaiXens.

Innovatives SHS est d'abord une superbe aventure humaine. Porté par une équipe efficace, il a été un moment de vérité pour définir plus clairement le projet, le matérialiser sous la forme d'un prototype, le confronter à d'autres chercheurs, à d'autres projets, pour en dégager LA valeur ajoutée. C'est un émulateur d'idées. Ces échanges fructueux ont apporté un regain de motivation dans le parcours des porteurs de projet.

Innovatives SHS est ensuite une caution. Être sélectionné par le CNRS est une reconnaissance bienvenue pour un projet à l'attention des collectivités, qui ont dès lors accordé un crédit



Dessin illustrant *L'étude du coeur de ville* par Régis Le Lion © Sophie Schreurs

supplémentaire à la démarche ConnaiXens. Cette exposition a également valu à l'équipe d'être retenue par le CVT Athéna pour une présentation au Salon des maires et des collectivités locales en novembre 2017, puis d'être incubée au sein de l'incubateur Languedoc-Roussillon incubation, intégré depuis janvier 2018 à la SATT Ax'LR. *Innovatives SHS* a également été le déclencheur de nombreuses autres opportunités. Après avoir obtenu le financement du développement de cet outil numérique auprès de BPI France, le projet ConnaiXens a également intégré le second incubateur de l'économie sociale et solidaire (ESS) de la région Occitanie, Alter'incub.

Enfin, *Innovatives SHS* a été le prétexte — et il est indispensable de s'en saisir — d'une communication active auprès de nombreux partenaires et de futurs clients. L'événement a permis de s'inscrire dans une démarche de valorisation du laboratoire CITERES et de l'[Université de Tours](#), de créer du lien et d'intégrer de nouveaux réseaux, tels que celui d'[Intelligences des patrimoines](#), en région Centre-Val de Loire.

ConnaiXens remercie encore le CNRS pour son accompagnement et le tremplin qu'il a offert à ConnaiXens, à l'heure où la première start-up SHS de l'Université de Tours intègre les rangs de la Coopérative d'activités et d'entrepreneurs montpelliéraine : [Crealead](#) !

contact&info

► Julie Marchand,
CITERES

jmpatrimoine@gmail.com

► Pour en savoir plus

<https://www.connaixens.com>